

9 mai 2017

Question écrite d'André Frédéric au Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments sur l'évolution des travaux pour la prison de Verviers

Lors du Conseil des Ministres du 18 novembre 2016, le Gouvernement fédéral a adopté son Master Plan III pour les prisons de notre royaume. En effet, comme le reconnaît le Gouvernement lui-même, la surpopulation carcérale reste problématique. En outre, certains établissements pénitentiaires sont confrontés à des problèmes liés à la vétusté de l'infrastructure.

C'est le cas notamment à Verviers où la prison a été fermée en 2013 pour des raisons de sécurité et d'insalubrité. Les travaux de démolition ont débuté ce 8 mai et la reconstruction d'une Maison d'arrêt de 240 places est prévue dans le cadre du Master Plan III. Cette phase de démolition des bâtiments devrait s'étaler sur une période de 12 à 18 mois, seul le mur d'enceinte doit être conservé.

A une question de ma collègue Kattrin Jadin, le Ministre de la Justice a annoncé que le personnel pénitentiaire ne pourrait pas réintégrer le site de Verviers avant 10 ans! Cette information surprenante a suscité de l'émoi et de l'inquiétude chez les agents verviétois. Jusqu'ici, la Régie des Bâtiments annonçait une ouverture probable à l'horizon 2021...

Pouvez-vous me confirmer ce délai?

Pouvez-vous me confirmer le calendrier des travaux avec les différentes phases?

Par ailleurs, quel sera le mode de financement de cette infrastructure?

Je vous remercie.